

Conseil d'administration Projet de compte-rendu

1^{er} décembre 2016

PRESENTS

Collège	Qualité	Civilité	Nom	Prénom	Position
Agriculteurs	Président	M	DES COURTILS	Olivier	Ferme de Viltain
Agriculteurs	Membre du CA	M	BOT	Pierre	Ferme Trubuil
Agriculteurs	Membre du CA	Mme	NICOLARDOT	Elisabeth	Ecuries de Favreuse
Agriculteurs	Membre du CA	Mme	GARCIN	Francine	Allavoine
Associations	Membre du CA	M	OVERTON	James	ASEM
associations	Membre du CA	M	DE GIVRY	Jacques	AGPV
associations	Membre du CA	M	MEUNIER	Michel	AVB
associations	Membre du CA	M	GIRARDIN	Cyril	AMAP Jardins de Cérès
associations	Membre du CA	Mme	FONTANELLA	Bernadette	ABON
société civile économique	Membre du CA	M	ABTEL-BRUNET	Martine	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	DEBIESSE	Martine	Particulier
Elus	Membre du CA	Mme	DIGARD	Marie-Pierre	Première Adjointe à Orsay
Elus	Membre du CA	Mme	MERCIER	Christine	Adjointe à Gif-sur-Yvette
Elus	Membre du CA	M	VERMEIRE	Daniel	Conseiller Municipal Jouy-en-Josas
Elus	Membre du CA	M	ROTTEMBOURG	Jean-Loup	Adjoint au Maire des Loges en Josas
	Observatrice extérieure	Mme	BRUERE	Marion	Chargée de mission LEADER
	Observatrice extérieure	Mme	CAILLEAU	Caroline	Responsable Administrative et Financière
	Observateur extérieur	M	SPAAK	Dorian	Coordinateur général de Terre et Cité

Ordre du jour

1. Vie administrative et financière de l'association

- Point sur les financements
- Point administratif

2. Cycle de concertation – Programme d'action ZPNAF

- Gouvernance
- Programme d'action
- Organisation du cycle de concertation

3. Châteaufort

- Procédure juridique

4. Questions diverses

- Circuits courts : Etude de l'IFSTTAR et application mobile des étudiants de l'ENSTA
- Retour sur les événements de la rentrée CartO
- Concertation ZPNAF – Horaires (ajout du point par Cyril Girardin)
- Autres
- Évènements à venir

Présentation du film des ateliers de Saclay

Déroulé des échanges

A la demande de **Cyril Girardin**, un point est ajouté concernant les horaires de la concertation.

Jean-Loup Rottembourg présente les actualités administratives et financières.

Les prévisions de trésorerie sont très tendues pour les mois à venir. L'option qui est actuellement envisagée pour le court terme consiste à mettre en place un emprunt complémentaire avec Essonne Active, qui s'appuie sur une contrepartie Crédit Agricole.

Lors des réflexions quant au lancement de la candidature LEADER, on nous avait informés de délais de paiement de l'ordre de 1 an et demi, et nous nous étions organisés en conséquence. Mais la mise en place de l'outil de paiement (Osiris) prend plus de temps que prévu car il faut mettre toutes les régions et l'Agence de Services et Paiements d'accord. Les choses devraient s'accélérer mais il y a un retard plus important que prévu. D'où la négociation d'une rallonge supplémentaire. Ce cas est courant avec les subventions européennes et le Crédit Agricole a déjà donné son accord.

Les budgets sont excédentaires, l'équilibre financier est bon. Il s'agit vraiment d'un problème de disponibilité de la trésorerie. Il est question de mettre en place des fonds propres pour gérer ce genre de décalage. Des propositions de solutions alternatives seront surement proposées au prochain CA.

Cyril Girardin demande comment fonctionne le remboursement.

Il est progressif, nous avons déjà commencé à rembourser.

L'équipe comporte désormais 4 salariés, dont une salariée en contrat aidé (Clotilde Blanc-Lapierre) dont le poste est très largement couvert par les subventions.

Jean-Loup Rottembourg indique que nous avons reçu une sollicitation du GIEC pour travailler sur la mise en place de crédits carbone pour compenser leurs émissions sur le Plateau de Saclay.

C'est une opportunité qu'il serait dommage de pas saisir, aussi nous avons fait appel à Alexandre Barret, un jeune diplômé de l'Université Paris-Saclay, pour un volontariat de service civique.

Concertation vis-à-vis du public et des acteurs institutionnels –

Tous les retours même valorisation – atelier institutionnel

Bernard Saugier indique que les fiches actions ne sont pas exhaustives et que d'autres thèmes émergent.

Pierre Bot demande ce qui est prévu en cas d'émergence d'une nouvelle fiche.

Marion Bruère indique que l'EPA n'y est pas opposé, mais essaie de pas créer des fiches par principe pour s'assurer que l'ensemble reste lisible et cohérent.

Cyril Girardin annonce que le travail de concertation mené est très conséquent, mais que le calendrier des ateliers est arrivé trop tard. Il regrette fortement que les horaires aient été maintenus sur des horaires de travail.

Jean-Loup Rottembourg rappelle que suite à la réunion de bureau du 3 octobre nous avons formellement ré-insisté pour avoir une date en soirée.

L'EPA a répondu que ce n'était pas possible car les pilotes des fiches sont des acteurs institutionnels et ne se déplaceront pas en journée. Suite aux nombreux retours associatifs, l'EPA va peut-être être amené à faire évoluer sa position.

Cyril Girardin ajoute que peu d'habitants ont participé. On pourrait s'attendre à plus étant donné que les AVB comptent par exemple 500 adhérents. Il y a une crainte que cette démarche ne soit qu'une mascarade.

Jean-Loup Rottembourg rappelle les contraintes auxquelles a dû faire face Terre et Cité sur ces sujets, et les efforts conduits depuis plus de deux ans pour conduire ce cycle. Nous ne sommes malheureusement pas seuls à prendre les décisions.

Pierre Bot indique qu'il ne pourra pas participer aux 6 Ateliers mais que l'équipe de Terre et Cité a déjà une vision globale de nos problèmes et que chaque table ronde permet d'apporter de la finesse à la prise en compte de ces sujets sur le territoire.

On peut faire plein de reproche à la démarche mais au final c'est Terre et Cité qui est l'opérateur de cette concertation et ça change significativement la manière de procéder.

Nous pouvons nous estimer heureux que la concertation soit conduite comme cela, et pas par l'EPA dans des modalités qui ne permettent pas aux acteurs d'échanger.

Plusieurs administrateurs demandent un positionnement officiel de Terre et Cité pour demander un aménagement des horaires afin de permettre une meilleure participation.

Jean-Loup Rottembourg soumet cette proposition aux votes. Elle est validée à l'unanimité.

Olivier des Courtils estime qu'au final ce qui est important c'est qu'il y ait des actions concrètes qui ressortent du cycle de concertation. Il demande à ce que Terre et Cité exprime aussi son positionnement quant aux insuffisances de financement.

Jacques de Givry s'inquiète de la faiblesse de visibilité en termes de financement. Il exprime la crainte d'un effet d'annonce qui ne soit pas réellement étayé.

Jean-Loup Rottembourg présente l'avancement de la procédure sur Châteaufort. Nous arrivons désormais à un accord qui semble satisfaire toutes les parties prenantes (Arvalis, Vincent Bailly, la Fédération Française de Golf, l'AEV, ...) et qui prévoit la construction de drainage agricole sur les parcelles, ce qui est nécessaire pour les agriculteurs.

Cyril Girardin demande quel est le coût pour Terre et Cité.

Dorian Spaak indique que les frais juridiques et d'huissier se monteront à 7 000 euros environ, sans compter le temps de travail de T&C, soit près de 14000 en comptant l'ensemble des ressources affectées.

Jacques de Givry estime que c'est le prix à payer pour faire respecter la ZPNAF.

Cyril Girardin est heureux de la manière dont TC a géré cette opération.

Jean-Loup Rottembourg présente les réflexions en cours pour dégager des solutions de trésorerie.

Dorian Spaak présente les projets en cours de démarrage avec l'IFSTTAR et l'ENSTA, afin d'apporter des solutions numériques pour les exploitations agricoles.

Pierre Bot trouve intéressant de pouvoir disposer d'une calculette pour définir les coûts logistiques avant de décider de la mise en place d'une nouvelle livraison.

Francine Garcin estime que ce type d'outil peut être pertinent dans des cas très variés.

Les administrateurs valident l'organisation d'une présentation et d'un atelier de travail avec les agriculteurs sur ce sujet prochainement.

Francine Garcin est très heureuse que des étudiants du plateau se penchent sur ces problématiques pour trouver des solutions concrètes.

Cyril Girardin fait le lien entre le projet de l'ENSTA et l'outil informatique développé pour l'EPI Castelfortain. L'outil informatique est la clé des approches locales en circuit court.

Pierre Bot et **Francine Garcin** estiment qu'il faut donner plus de visibilité à la démarche locale.

Daniel Vermeire indique que comme il s'agit d'un projet entrepreneurial, il faut se poser la question de la pérennité de la démarche. Qui va reprendre le bébé après ? Quelle pérennité pour les produits ?

Dorian Spaak indique que nous ne ferons pas tout de suite une version finale : l'idée est de développer un premier prototype pour tester le principe.

Daniel Vermeire demande si c'est un projet externe ou si l'on souhaite internaliser cet outil ? Projet avec dimension économique.

Dorian Spaak précise que nous travaillons pour l'instant avec un groupe étudiant, en open source pour que le projet puisse être repris et amélioré par la suite si de besoin.

Pierre Bot et **Olivier des Courtils** se demandent si la gestion de l'outil ne doit pas rester dans les mains des exploitations agricoles, soit en étant géré par une association, soit par le biais d'une participation financière des agriculteurs.

Jean-Loup Rottembourg confirme que les circuits courts et les produits locaux intéressent beaucoup de gens. Il annonce préparer une journée du développement durable sur sa commune.

Cyril Girardin présente le projet de compensation carbone sur lequel nous commençons à réfléchir à la demande du GIEC. Si le modèle économique s'avère rentable (c'est ce que l'étude va permettre de déterminer), la compensation carbone pourrait participer au financement du programme d'actions

Pierre Bot rappelle que les agriculteurs sont des entrepreneurs et décident eux-mêmes des orientations de leurs exploitations.

Olivier des Courtils estime que c'est une bonne initiative et qu'il ne faut pas fermer la porte si un acteur comme le GIEC nous approche pour une collaboration.

Conseil d'administration
Projet de compte-rendu

7 septembre 2016

PRESENTS

Collège	Qualité	Civilité	Nom	Prénom	Position
Agriculteurs	Président	M	DES COURTILS	Olivier	Ferme de Viltain
Agriculteurs	Membre du CA	Mme	GARCIN	Francine	Allavoine
Associations	Membre du CA	M	OVERTON	James	ASEM
Association	Membre du CA	M	PARISOT	Jean-Pierre	APESA
associations	Membre du CA	M	DE GIVRY	Jacques	AGPV
associations	Membre du CA	M	MEUNIER	Michel	AVB
associations	Membre du CA	M	GIRARDIN	Cyril	AMAP Jardins de Cérés
associations	Membre du CA	Mme	FONTANELLA	Bernadette	ABON
société civile économique	Membre du CA	M	ROUYER	Michel	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	ABTEL	Martine	Particulier
élus	Membre du CA	Mme	CAZALA-REYSS	Charlotte	Adjointe au Maire Villiers-le-Bâcle
élus	Membre du CA	Mme	MERCIER	Christine	Conseillère Municipale à Gif-sur-Yvette
élus	Membre du CA	M	VERMEIRE	Daniel	Conseiller Muniapi Jouy-en-Josas
élus	Membre du CA	M	ROTTEMBOURG	Jean-Loup	Adjoint au Maire des Loges en Josas
élus	Président	M	JOLY	Thomas	Maire de Verrières-le-Buisson
	Observatrice extérieure	Mme	BRUERE	Marion	Chargée de mission LEADER
	Observatrice extérieure	Mme	GIMAT	Clarisse	Prestataire extérieur
	Observateur extérieur	Mr	SPAAK	Dorian	Coordinateur général de Terre et Cité

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Vie administrative et financière de l'association

- Point sur les financements
- Point administratif

2. Évènements de la rentrée

- Forum de Terre et Cité, balade, événement étudiants
- Forum des associations

3. Pédagogie

- Quand nos enfants céréalistent!

4. LEADER

- Point sur les projets en cours
- Point sur les projets qui seront présentés au Comité de Programmation du 15 septembre

5. ZPNAF

- Avancement du programmation d'action et de la charte

6. Filières de proximité

- Avancement sur les filières de proximité

7. Questions diverses

- Suite des Ateliers de Saclay
- Procédure sur Châteaufort
- Bilan du rapport d'enquête publique sur le métro
- Autres et évènements à venir

DEROULE

Thomas Joly informe les membres qu'il a souhaité maintenir ce conseil d'administration malgré le peu de décision à prendre. Il s'agit d'informer de la continuité de projet déjà validée par les précédents Conseils d'administration.

Thomas Joly présente le point sur les financements. L'association a reçu des réponses positives du Conseil Régional (Carte Ouverte) et de la Fondation Nature et Découvertes (Pédagogie). Nous attendons des réponses en septembre du CD 91 (fonctionnement TC), du CD 78 (Carte Ouverte) et de la Fondation MACIF (pédagogie) et en novembre du CD 91 (Carte Ouverte), du Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS et des programmes Agriurbain. Deux nouveaux projets seront déposés un projet CASDAR sur les filières alimentaires et un autre à l'Appel à Projet du Ministère de l'agriculture pour un projet alimentaire territorial. Enfin nous avons eu une réponse négative de la Fondation Carasso concernant le travail de recherche.

En attendant les réponses de ces candidatures et leur versement, il fort probable que nous ayons une situation délicate pendant les trois mois de fin d'année.

Concernant les locaux de Terre et Cité, **Dorian Spaak** indique que les travaux n'ont pas lieu cet été mais que Gérard Guillan s'était porté volontaire pour coordonner une équipe.

Thomas Joly présente le programme du festival Terre et Cité qui aura lieu sur le campus de l'Université Paris-Sud. Il rappelle que les membres de Terre et Cité sont invités à l'ensemble de l'événement.

Clarisse Gimat présente le projet « Quand nos enfants céréalistent » qui se base sur le projet blé et qui a été développé pour intégrer d'avantage d'acteurs au projet. L'objectif est de d'impliquer les enfants dans les positions de prise de décision pour les rendre plus responsables et plus attentifs.

Ce projet implique plusieurs établissements scolaires. L'école Jean Macé de Palaiseau sera en quelque sorte un exemple pilote démontrant ce que peut faire T&C dans le cadre d'un projet construit sur le long terme. Des organismes de recherche sont également associés au projet tel que l'UMR du Moulon et le RéuniFEDD.

L'exposition Saclay COP continue son parcours sur le territoire (Vauhallan, Journées portes ouvertes de l'INRA, Magny-les-Hameaux, ..etc).

Suite aux demandes émises lors du Conseil d'Administration d'Avril dernier, **Thomas Joly** présente l'avancement des projets LEADER en cours.

Charlotte Cazala-Reyss s'interroge sur le projet à Igny, et de la possible suppression d'une zone humide qui en découlerait. **Marion Bruère** indique que deux projets sont prévus sur 2,5ha une partie sera drainée pour redevenir cultivable mais il est prévu de préserver une partie de la zone humide.

Francine Garcin d'interroge sur le temps d'attente vis à vis de l'étude sur la signalétique EPA PS – CPS, annoncée comme en chantier avant l'été. **Marion Bruère** indique que M. Van de Maele sera présent en début de Comité de Programmation pour répondre à ces questions.

Thomas Joly informe les membres du CA du travail de l'EPA Paris-Saclay sur une charte de la ZPNAF. Terre et Cité a réalisé de nombreuses propositions concernant le Programme d'action et le Règlement agricole de la ZPNAF. Comme le règlement ne peut devenir un document opposable, l'EPA PS souhaite rédiger une charte qui explicitera la portée juridique de la ZPNAF et qui sera intégrée au programme d'action.

Cependant dans la première version de cette charte il n'est ni question du Comité de Suivi de la ZPNAF composé des acteurs du territoire, ni de Terre et Cité dans le Comité de Pilotage. Pour rappel dans les conclusions du rapport de la Commission d'enquête de février 2016, il est indiqué « *y associer l'association Terre et Cité apparaît une évidence.* »

Thomas Joly propose la rédaction d'un courrier à Madame la Préfète de l'Essonne, qui a présidé la première réunion du Comité de Pilotage. Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité la rédaction d'un tel courrier. **Daniel Vermeire** s'interroge sur notre responsabilité si nous sommes partie prenante des décisions prises par le Comité de Pilotage de la ZPNAF et si nous devons les tenir. **Thomas Joly** indique que nous aurons toujours le choix de voter selon nos valeurs et notre raison d'être et qu'il est toujours préférable d'être représenté au sein des instances qui traitent des sujets correspondant aux statuts de l'association et de son action.

Cyril Girardin rappelle que l'association travaille depuis plus de 6 ans sur la ZPNAF et le programme d'actions et qu'elle y a largement contribué. Dans le cas de Châteaufort seule Terre et Cité s'est mobilisée, garantissant ainsi l'esprit de la Loi. Il ajoute qu'il y a apparemment eu des tentatives d'écarter l'association dans les deux versions du CDT, et que la Commission d'Enquête a été très claire à ce sujet, demandant une intégration plus forte de Terre et Cité. Il lui semble essentiel d'insister pour être représenté dans ces instances, que c'est une question de crédibilité de l'ensemble de la démarche. **Michel Meunier** soutient les propos de Cyril et rappelle que les AVBs avaient souligné l'importance de la représentation de Terre et Cité au Comité de Pilotage de la ZPNAF dans leur contribution au CDT.

Thomas Joly présente les différents travaux en cours sur les filières de proximité. **Olivier Des courtils** informe les membres que la Ferme de Viltain a signé un contrat avec la grande distribution pour vendre du lait tracé Ile-de-France. Les associations souhaitent se faire le relais de l'information.

Thomas Joly présente les nouveaux outils de communication liés à la Carte Ouverte et rappelle les événements organisés fin septembre. Il informe les membres que grâce à ce projet Terre et Cité a été identifiée comme l'une des « 50 entreprises qui ont de l'audace » au niveau national, et sera présente dans un livret de valorisation largement diffusé.

Michel Rouyer rappelle son soutien au projet de la Carte Ouverte. **Jacques de Givry** s'interroge sur la possibilité d'identifier les catégories sur lesquelles les internautes cliquent. **Charlotte Cazala-Reyss** se questionne sur l'état d'avancement du référencement des chemins équestres.

Thomas Joly indique que ces points ont bien été notés, mais qu'ils demandent du temps de collecte d'information et de développement et que la priorité a été donnée pour avoir un outil opérationnel à la rentrée. Les développements se feront par la suite et en fonction des financements obtenus.

Enfin concernant les forums des associations **Thomas Joly** remercie les AVB qui nous ont permis de relayer les informations sur l'association au sein de leur stand. **Jacques de Givry** indique qu'il est prêt à diffuser sur le stand des AGPV à Versailles le weekend suivant et **Bernadette Fontanella** indique que l'ABON se fait aussi le relais sur leur stand.

Thomas Joly indique que les réflexions se poursuivent pour l'organisation d'un temps de restitution des Ateliers en fin d'Automne.

Thomas Joly informe les membres du conseil d'administration que l'ensemble des parties prenantes cherchent actuellement une solution technique pour répondre au besoin des agriculteurs dans le cas du contentieux en cours sur la parcelle de Châteaufort.

Thomas Joly rappelle l'avis favorable de la Commission d'enquête sur la ligne 18 du métro.

Conseil d'administration : projet de compte-rendu

1^{er} juin 2016

PRESENTS

Collège	Qualité	Civilité	Nom	Prénom	Position
Agriculteurs	Membre du CA	Mr	BOT	Pierre	Ferme Trubuil
Agriculteurs	Membre du CA	Mme	NICOLARDOT	Elisabeth	Ecuries de Favreuse
Agriculteurs	Membre du CA	Mme	GARCIN	Francine	Pépinières Allavoine
associations	Membre du CA	Mr	DE GIVRY	Jacques	AGPV
associations	Membre du CA	Mr	MEUNIER	Michel	AVB
associations	Membre du CA	Mr	GIRARDIN	Cyril	AMAP Jardins de Cérés
associations	Membre du CA	Mme	FONTANELLA	Brigitte	ABON
société civile économique	Membre du CA	Mr	SAINTE-FARE-GARNOT	Laurent	SCI Terres Fertiles
société civile économique	Membre du CA	Mr	SAUGIER	Bernard	Particulier
société civile économique	Membre du CA	Mr	ROUYER	Michel	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	ABTEL	Martine	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	LOUVIER	Edith	Particulier
élus	Membre du CA	Mme	CAZALA-REISS	Charlotte	Adjointe au Maire Villiers-le-Bâcle
élus	Membre du CA	Mme	BALTHAZARD	Françoise	Conseillère Municipale à Saint-Aubin
élus	Membre du CA	Mr	VERMEIRE	Daniel	Conseiller Communautaire Jouy-en-Josas
élus	Membre du CA	Mr	ROTTEMBOURG	Jean-Loup	Adjoint au Maire des Loges en Josas
élus	Président	Mr	JOLY	Thomas	Maire de Verrières-le-Buisson
	Observatrice extérieure	Mme	BRUERE	Marion	Chargée de mission LEADER

	Observatrice extérieure	Mme	CAILLEAU	Caroline	Responsable Administrative et Financière
	Observateur extérieur	Mr	SPAACK	Dorian	Coordinateur général de Terre et Cité

Thomas Joly excuse plusieurs élus et agriculteurs qui doivent faire face à une situation d'urgence en raison des inondations.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 Vie administrative et financière

- Point sur les financements
- Validation des comptes 2015

2 Ateliers des Saclay

- Bilan
- Suite envisagées

3 Questions diverses

- Procédure sur Châteaufort
- Rando'durables
- Dates clés
- Autres questions

4 Préparation Assemblée générale

- Présentation du rapport d'activité 2015
- Réflexion pour 2016-2017
- Point sur les élections

DEROULE

Thomas Joly présente l'ordre du jour, auquel sont ajoutées deux questions diverses de la part de **Cyril Girardin** et une de la part de **Brigitte Fontanella**.

Thomas Joly introduit la situation financière, qui est bonne. A partir du mois d'octobre, la trésorerie sera plus tenue. Nous avons désormais des échéances de prêts engagées, donc peu de marge de manœuvre complémentaire en termes de trésorerie. Il n'y a toutefois pas de difficulté immédiate.

Les perspectives de financement de la région IdF nous inquiètent un peu, même si le budget pour l'agriculture augmente de 77%, nous sommes inquiets pour les programmes agriurbains, qui ont été un dispositif de financement structurant pour la dynamique portée par Terre et Cité.

De nombreuses demandes sont actuellement déposées et en attente de retours. Si plus de 4 de ces dossiers n'étaient pas retenus, l'association pourrait se retrouver en difficulté, même si c'est peu probable.

Deborah Lerondeau du cabinet CER-France présente l'état des comptes 2015, certifiés par le Commissaire aux comptes (voir ci-après), et laisse à disposition du Conseil d'Administration le détail des documents comptables sous forme papier.

Michel Rouyer et **Edith Louvier** regrettent que ces chiffres n'aient pas été communiqués au préalable dans la note CA.

Dorian Spaak explique que le bilan était prêt il y a plus d'un mois, mais le reclassement du projet Carte Ouverte, essentiel pour la mise en paiement de la subvention, a nécessité un travail supplémentaire.

Thomas Joly remercie l'équipe car il n'était pas évident dans les délais impartis de procéder au reclassement. J'ai souhaité qu'on présente les mêmes chiffres entre le CA et l'AG.

Dorian Spaak indique que des exemplaires de la plaquette comptable et du détail de l'analytique sont à disposition. Si des membres du CA souhaitent qu'on leur envoie les photocopies nous vous les enverrons par mail ou photocopier par courrier.

Thomas Joly demande s'il y a d'autres questions, sans retours particuliers. Pas de question sur ces comptes 2015. La comptabilité saine et particulièrement fine. Toutes les factures font l'objet d'un double visa. Il y a une comptabilité fine qui a été mise en place, ce n'est pas pour couper des branches, c'est pour avoir une bonne visibilité de notre plan de travail.

Dorian Spaak annonce qu'il a suivi la clôture et le bilan de l'exercice 2015 mais que c'est **Caroline Cailleau**, responsable administrative et financière de l'Association, qui reprend la main à partir de l'exercice 2016.

Thomas Joly met aux voix ces comptes pour qu'ils puissent être présentés à l'AG 2015 : aucun vote contre et aucune abstention, les comptes sont validés à l'unanimité.

Thomas Joly met aux voix les Compte-Rendu des deux derniers conseils d'administration, envoyés avec la convocation au présent CA. Aucun vote contre et aucune abstention, les compte-rendu sont validés à l'unanimité.

Ateliers de Saclay

Thomas Joly présente rapidement le déroulé des Ateliers. Les 3 grandes questions territoriales proposées ont généré des débats intéressants entre acteurs. Il est très intéressant de voir les points de vue de chacun sur des évolutions possibles du devenir du territoire. Le Président remercie tout les membres du conseil d'administration qui ont pu prendre du temps pour suivre ces questions.

Laurent Sainte-Fare-Garnot estime qu'il y a une confusion dans les relations entre Terre et Cité, les chercheurs, les projets et les instituts de recherche. Il exprime l'appréhension que cette confusion mette T&C dans une grande difficulté.

Thomas Joly rappelle que l'action de T&C reflète les positions du bureau, et pas seulement le président et les salariés. L'organisation des Ateliers avait été discutée à de nombreuses reprises. Les statuts nous proposent au delà de ça des activités de pédagogie, randonnées, etc. Le lien à faire entre la recherche et le monde agricole s'est construit depuis 2013, avec des rencontres régulières et 4 projets de recherche concrets. Les Ateliers nous permettent de dessiner un cadre d'ensemble pour soutenir et poursuivre cette démarche. Nous ne pouvons pas savoir encore pas ce que ça donnera à l'avenir, mais si les associations, les agriculteurs, les élus peuvent être riches des réflexions des chercheurs, nous n'aurons pas perdu notre temps.

Pour **Laurent Sainte-Fare-Garnot**, il est important de séparer les 3 registres (chercheurs, projets et instituts de recherche). Il se dit très intéressé par la mise en place d'une recherche appliquée mais indique que certains instituts de recherche ont d'autres logiques.

La rencontre avait lieu dans un centre de recherche EDF, qui s'inscrit dans une logique de développement urbain contraire aux valeurs de Terre et Cité. A ses yeux, cet événement constitue un symbole, une connivence avec le cluster qui est en contradiction avec le combat de Terre et Cité. Au lieu du centre de recherche EDF, il aurait été possible d'organiser l'événement au sein de Polytechnique par exemple.

Thomas Joly partage son insatisfaction quant à la qualité des échanges avec notre hôte, et l'image que cela renvoie quant à la capacité de Terre et Cité de s'inscrire dans le dialogue.

S'ensuit un échange assez vif.

Pierre Bot fait part de l'importance pour les agriculteurs que les publications qui résulteraient de ces travaux de recherche soient en accord avec les échanges préalables en termes de confidentialité. Il souligne l'importance du travail avec les acteurs de la recherche, mais que celui-ci dépend de la relation de confiance qui s'est établie.

Dorian Spaak rappelle l'engagement commun par par les chercheurs concernant des communication mentionnant le territoire. Les échanges qui ont eu lieu constituaient des bases de réflexions qui ne vont pas être utilisées nommément en l'état. D'éventuelles évolutions à cet égard seraient soumises au préalable à l'avis des collègues.

Edith Louvier indique qu'elle est inconfortable avec l'organisation d'évènements dans certains endroits porteurs d'un symbole, mais que dans le même temps il est difficile et peut-être contre-productif de refuser le dialogue. Il faut faire attention à ne pas permettre d'amalgame, comme la question a pu se poser sur les financements.

Cyril Girardin apprécie qu'on puisse se parler en dépit de la diversité des acteurs. Il faut savoir ce parler dans cette diversité pour exister en tant association au milieu des institutions. C'est cette capacité qui fait de l'association un interlocuteur de poids. On est fort de rester ensemble. Pierre Bot abonde en ce sens.

Thomas Joly introduit l'avancée de notre démarche concernant le respect de la ZPNAF sur Châteaufort. Il a rencontré la nouvelle présidente de l'AEV qui semble proche de nos positions. Nous recherchons actuellement une solution technique qui permette à tout le monde de sortir par le haut, en restant très fermes sur la nécessité de faire rappeler l'arrêté du préfet pour ne pas faire jurisprudence.

Michel Rouyer indique que la démarche administrative est claire, mais se questionne sur l'organisation actuelle des choses et sa capacité à protéger efficacement la ZPNAF.

Cyril Girardin rappelle que le Directeur Général de l'EPAPS a été très ferme lors de son intervention le 27 avril quant à sa volonté de préserver à tout prix la ZPNAF.

Thomas Joly explique l'importance de la réunion à venir le 7 juin prochain pour préciser le statut et les règles qui doivent régir la ZPNAF, sous l'autorité de la Préfète de l'Essonne. Nous avons été sollicités par l'EPAPS pour travailler sur un premier plan de financements.

Laurent Sainte Fare Garnot se questionne sur la nécessité d'un équivalent de commission des sites. **Thomas Joly** et **Pierre Bot** rappellent qu'il avait été prévu de s'appuyer sur la CDCEA, désormais CDPNAF, pour suivre les questions purement foncières.

Dorian Spaak présente le projet de budget prévisionnel 2016 (une première communication avait été faite à ce sujet dans la note CA de Janvier 2016). **Laurent Sainte Fare Garnot** s'oppose au principe d'un financement par l'EPAPS qu'il considère être un symbole malvenu.

Le projet de budget prévisionnel 2016 est soumis au vote. Un administrateur vote contre, deux s'abstiennent, toutes les autres voix sont favorables.

Bernadette Fontanella demande à quoi servent les membres du comité consultatif. **Jacques de Givry** rappelle que toutes les personnes présentes lors des comités de programmation ont la possibilité de s'exprimer par le biais des post-it laissés à disposition.

Thomas Joly ajoute que les membres du Comité Consultatif ont comme les autres membres du Comité de programmation accès en amont à tous les dossiers par le biais de l'intranet. Ils peuvent à ce titre prendre contact et interagir avec les porteurs de projets pour accompagner l'émergence et la mise en place des projets.

Bernadette Fontanella demande s'il serait possible d'ouvrir la participation aux comités de projets aux membres du comité consultatif.

Thomas Joly rappelle que la dynamique reste en phase de démarrage. La décision a été prise de proposer également des réunions de présentation des projets plus en amont. Des évolutions dans le temps sont envisageable, selon bien sûr les retours de la Région qui est autorité de gestion.

Il est parfois évoqué, notamment dans le CDT et dans l'enquête publique qui y a conduit, que le GAL puisse participer à la gouvernance de la ZPNAF en tant que comité de suivi.

Edith Louvier demande des précisions quant à l'articulation éventuelle entre GAL et programme d'action de la ZPNAF, étant donné que le programme LEADER a une durée de vie limitée à 7 ans.

Thomas Joly présente le projet de rapport d'activité 2015 et le projet de programme prévisionnel 2016-2017.

Les projets de bilan d'activité 2015 et de programme prévisionnel 2016-2017 sont votés à l'unanimité.

Thomas Joly rappelle que les élections seront encadrées par des personnes extérieures à l'association et procède à la validation des personnes pressenties pour cette tâche. Il évoque la nécessité pour Terre et Cité de faire appel prochainement à de nouveaux stagiaires, volontaires de service civique et éventuellement de jeunes apprentis, ce qui est accepté par les membres.

Conseil d'administration : Projet de compte-rendu

4 avril 2016

PRESENTS

Collège	Qualité	Civilité	Nom	Prénom	Position
Agriculteurs	Vice-Président	Mr	Des COURTILS	Olivier	Ferme de Viltain
Agriculteurs	Vice-Président	Mr	LAUREAU	Emmanuel	Ferme de la Martinière
Agriculteurs	Membre du CA	Mr	BOT	Pierre	Ferme Trubuil
Agriculteurs	Membre du CA	Mme	NICOLARDOT	Elisabeth	Ecuries de Favreuse
Agriculteurs	Membre du CA	Mme	GARCIN	Francine	Pépinières Allavoine
associations	Membre du CA	Mr	DE GIVRY	Jacques	AGPV
associations	Membre du CA	Mr	MEUNIER	Michel	AVB
associations	Membre du CA	Mme	KAUFFMANN	Valérie	CAUE 91
associations	Membre du CA	Mr	PARISOT	Jean-Pierre	APESA
société civile économique	Membre du CA	Mr	SAINTE-FARE-GARNOT	Laurent	SCI Terres Fertiles
société civile économique	Membre du CA	Mr	SAUGIER	Bernard	Particulier
société civile économique	Membre du CA	Mr	ROUYER	Michel	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	ABTEL	Martine	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	LOUVIER	Edith	Particulier
élus	Membre du CA	Mme	CAZALA-REISS	Charlotte	Adjointe au Maire Villiers-le-Bâcle
élus	Membre du CA	Mme	BALTAZARD	Françoise	Conseillère Municipale à Saint-Aubin
élus	Membre du CA	Mr	VERMEIRE	Daniel	Conseiller Communautaire Jouy-en-Josas
élus	Président	Mr	JOLY	Thomas	Conseiller Général et Maire de Verrières-le-

					Buisson
élus	Secrétaire	Mme	DIGARD	Marie- Pierre	Première adjointe au Maire d'Orsay
élus	Vice- Président	Mr	ROTTEMBOURG	Jean-Loup	Adjoint au Maire Les Loges en Josas
	Observatrice extérieure	Mme	BRUERE	Marion	Chargée de mission LEADER
	Observatrice extérieure	Mme	CAILLEAU	Caroline	Responsable Administrative et Financière
	Observateur extérieur	Mr	SPAAK	Dorian	Coordinateur général de Terre et Cité

Mme Claudine Parayre donne pouvoir à Mr Laurent Sainte Fare Garnot.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Vie administrative et financière de l'association

- Point sur les financements
- Point sur les appels à projet

2. LEADER

- Retour sur le Comité de Programmation – Présentation des différentes instances et membres élus
- Retour sur la réunion porteur de projet
- Point sur la convention

3. Métro

- Relecture finale de l'avis pour dépôt

4. Les Ateliers de Saclay

- Point d'avancement

5. Questions diverses

- Suite de la procédure sur Châteaufort
- Rando'durables
- Autres
- Évènements à venir

➤ **DEROULE DE LA REUNION**

Introduction

Thomas Joly demande si certains administrateurs ont des points à ajouter à l'ordre du jour. Aucune demande n'est faite en ce sens. Il indique que le Compte-Rendu du dernier Conseil d'Administration est disponible pour consultation et qu'il sera envoyé ultérieurement par mail pour validation.

Finances et administrations

Thomas Joly indique que la situation de trésorerie est très bonne et que de nombreuses demandes de financements ont été déposées récemment.

Programme LEADER

Thomas Joly présente le déroulé de la réunion de préfiguration du Comité de Programmation. La réunion d'information des porteurs de projet s'est très bien passée.

Edith Louvier souhaiterait un aperçu des projets. **Bernard Saugier** souhaiterait que les membres du CA aient une idée des projets qui sont apportés.

Jacques de Givry demande à avoir par la suite une visibilité sur les profils d'engagement. **Laurent Sainte-Fare-Garnot** demande si l'Energie Partagée s'est manifesté sur le projet de méthanisation. **Olivier des Courtils** annonce que la Commune de Jouy-en-Josas a initié une étude sur la méthanisation.

Thomas Joly annonce que les projets se stabiliseront au fur et à mesure, et qu'il a un effort à faire d'information sur les projets. La convention LEADER a été signée par Terre et Cité et l'ASP, et est désormais dans les circuits de signature à la Région.

Avis de Terre et Cité sur la ligne 18

Thomas Joly rappelle les conclusions clés du dernier Conseil d'Administration, et les nouvelles modifications prévues en conséquence. Il a été demandé l'ajout d'un second considérant sur la position des commissaires enquêteurs sur le CDT.

Il fait proposition de garder les choses en l'état, mis à part certaines évolutions sur les considérants.

Edith Louvier avait envoyé un retour sur l'avis du collège société civile. **Laurent Sainte-Fare-Garnot** estime que l'avis actuel du collège société civile n'est pas un avis de même format que les autres. Si l'avis global de Terre et Cité se résume à la position de 4 avis successifs, dans une forme générale, il faut réécrire les choses : cela peut être fait sous les 24h.

Laurent Sainte-Fare-Garnot annonce qu'un nouvel élément est apparu : il faut étudier en détails les impacts potentiels sur les terres agricoles impactées. Il me semble nécessaire d'avoir une info précise sur les parcelles impactées. **Emmanuel Laureau** ajoute que le tracé est très imprécis : on ne sait pas exactement où ça passe.

Laurent Sainte-Fare-Garnot soutient le fait de demander clairement qu'il n'y ait pas d'emprise du métro sur la ZPNAF.

Pierre Bot indique qu'il y a eu un avis détaillé de la chambre d'agriculture au moment de la ZPNAF montrant l'incompatibilité de la ZPNAF avec un métro aérien. Cet avis montrait qu'un zonage agricole en ZPNAF est incompatible avec un métro aérien.

Jacques de Givry souhaiterait vérifier que le schéma d'emprise détaillé prévoyait les tracés détaillés.

Thomas Joly rappelle que lors de la réunion de l'équipe de Terre et Cité avec la SGP il a été annoncé que chaque hectare de la ZPNAF serait protégé. Il ressort qu'il n'est pas normal de mettre au dernier moment des milliers de page à disposition du public.

Bernard Saugier indique que les experts du GIEC ont bien compris cette problématique en faisant des résumés à destination des différents publics. C'est un besoin démocratique si on souhaite que les gens s'intéressent à ce type de dossiers. Il demande à ce que ce point soit intégré dans l'avis final de Terre et Cité.

Michel Rouyer annonce que lors de la réunion publique à Massy peu de choses ont été discutées. On peut se demander sur quoi porte la concertation : les tracés, les gares sont décidés. **Marie-Pierre Digard** rappelle que ce degré d'avancement est nécessaire pour pouvoir procéder aux enquêtes publiques préalables.

Laurent Sainte-Fare-Garnot rappelle que ce soir même (de la réunion de CA) a lieu la réunion publique pour la Ligne 18 à Satory.

Michel Meunier trouve que les avis des collègues agriculteurs élus et agris sont faibles dans leur .
Laurent Sainte-Fare-Garnot regrette la faiblesse de la sémantique.

Thomas Joly rappelle que la force et la reconnaissance de l'association vient de sa pluralité et sa capacité a agréger des avis différents. Sur la base des échanges précédents, il met le texte au vote avec 3 évolutions dans les considérants :

- Difficulté de s'appropriier le dossier dans les temps impartis du fait de l'ampleur et de la complexité de la documentation fournie
- Inclusion de la réserve n°2 du CDT
- Référence au décret d'autorisation du changement d'affectation d'une parcelle agricole de la ZPNAF

Résultat des votes :

2 votes contres

3 abstentions

18 votes pour

Ateliers de Saclay

Thomas Joly présente le travail de préparation mené, et propose aux participants aux ateliers de faire un retour. **Marie-Pierre Digard** fait le rapport d'un échange assez interactif avec des échanges constructifs.

Dorian Spaak présente les ateliers. **Olivier des Courtils** espère qu'il va en résulter quelque-chose de concret et constructif.

Thomas Joly met aux votes la décision de soumettre le projet de Vidéo pour les Ateliers de Saclay, ainsi que son plan de financement au programme LEADER dès le Comité de Programmation d'avril.
Le Conseil d'administration valide la présentation du projet au programme LEADER et le plan de financement associé à l'unanimité.

Thomas Joly partage les échanges avec les représentants de la Fédération Française de Golf lors d'une réunion précédente. Le Vice-Président de la FFG partageait sa perception du dossier : c'est un ouvrage agricole pour la défense des terres agricoles.

Thomas Joly rappelle la nécessité de faire respecter strictement la ZPNAF. **Thomas Joly** a rappelé que nous n'attaquons pas le Golf mais le Préfet. Soumet au vote le fait que Terre et Cité poursuive sa procédure.

Pierre Bot indique qu'il y a des terrains privés sur le plateau qui servent de décharges où la ZPNAF n'est pas respectée.

Thomas Joly rappelle la différence entre une autorisation officielle du Préfet et des évolutions un peu sournoises et diffuses : il souhaiterait que Terre et Cité tienne un registre de toutes les atteintes informelles portées à ce territoire.

Jacques de Givry rappelle qu'il n'y pas d'inspecteur des sites comme sur les sites classés.

Laurent Sainte-Fare-Garnot se félicite de ce recours. Il craint que l'on oublie le fond des dossiers. Il ne faut pas s'occuper que de la ZPNAF : on ne peut pas boucher simplement un écoulement d'eau sans savoir ce qui se passe après.

Olivier des Courtils et **Emmanuel Laureau** expriment leur soutien à la démarche. Il est à leur sens essentiel de tenir fermement et de ne faire aucune sorte de compromis sur le respect de la ZPNAF.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité pour la poursuite de la démarche judiciaire, et donne pouvoir au président d'engager toute démarche ou action complémentaire pour conduire la démarche à son terme.

Thomas Joly rappelle les plantations d'arbres qui ont eu lieu récemment et le succès des derniers repas plateau.

Conseil d'administration : Compte-rendu

27 janvier 2016

PRESENTS

Collège	Qualité	Civilité	Nom	Prénom	Position
agriculteurs	Membre du CA	Mme	NICOLARDOT	Elisabeth	Gérante des Ecuries de Favreuse
agriculteurs	Membre du CA	Mme	GARCIN	Francine	Pépinières Allavoine
associations	Membre du CA	Mr	DE GIVRY	Jacques	AGPV
associations	Membre du CA	Mr	MEUNIER	Michel	AVB
associations	Membre du CA	Mr	GIRARDIN	Cyril	AMAP Jardins de Ceres
associations	Membre du CA	Mr	OVERTON	James	ASEM
associations	Membre du CA	Mme	FONTANELLA	Brigitte	ABON
société civile économique	Membre du CA	Mme	DEBIESSE	Martine	Particulier – représente Laurent Sainte Fare Garnot pour la SCI Terres Fertiles
société civile économique	Membre du CA	Mr	SAUGIER	Bernard	Particulier
société civile économique	Membre du CA	Mr	ROUYER	Michel	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	ABTEL	Martine	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	PARAYRE	Claudine	Particulier
élus	Membre du CA	Mme	CAZALA-REISS	Charlotte	Adjointe au Maire Villiers-le-Bâcle
élus	Membre du CA	Mme	MERCIER	Christine	Adjointe au Maire de Gif-sur-Yvette
élus	Membre du CA	Mr	VERMEIRE	Daniel	Conseiller Communautaire Jouy-en-Josas
élus	Membre du CA	Mr	PANCHER	Gilles	Conseiller Municipal de Toussus-le-Noble

élus	Membre du CA	Mme	LECLERCQ	Patricia	Conseillère Communautaire CAPS
élus	Président	Mr	JOLY	Thomas	Conseiller Général et Maire de Verrières-le-Buisson
élus	Secrétaire	Mme	DIGARD	Marie-Pierre	Première adjointe au Maire d'Orsay
élus	Vice-Président	Mr	ROTTEMBOURG	Jean-Loup	Adjoint au Maire Les Loges en Josas
	Observatrice extérieure	Mme	BRUERE	Marion	Chargée de mission LEADER
	Observatrice extérieure	Mme	CAILLEAU	Caroline	Responsable Administrative et Financière
	Observatrice extérieure	Mme	GIMAT	Clarisse	Prestataire extérieure
	Observateur extérieur	Mr	SPAAK	Dorian	Chargé de mission de Terre et Cité

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Vie administrative et financière de l'association

- Point sur les financements
- Présentation de la nouvelle Responsable Administrative et Financière

2. Métro

- Présentation des avis des quatre collègues
- Proposition d'avis pour Terre et Cité

3. LEADER

- Point sur la convention
- Préparation de la réunion de préfiguration du Comité de Programmation
- Présentation d'une stratégie de communication

4. Les Ateliers de Saclay

- Bilan de la journée du 26 Janvier et perspectives

5. Questions diverses

- Exposition sur le Climat
- ZPNAF
- Autres
- Évènements à venir

➤ **DEROULE DE LA REUNION**

Introduction

Thomas Joly souhaite les meilleurs vœux aux Administrateurs. L'EPA Paris-Saclay tient sa cérémonie de vœux sur le même créneau horaire, ce qui explique l'absence de certains des administrateurs à ce Conseil d'Administration.

Finances et administrations

Les membres votent à l'unanimité l'adoption du CR du CA dernier (Novembre 2015).

Thomas Joly indique qu'il n'y a pas de problème de trésorerie comme les années passés. Le prêt du crédit agricole qui reste à venir nous permettra de porter des projets dans LEADER si on le souhaite.

Thomas Joly présente Caroline Cailleau, nouvelle Responsable Administrative et Financière de Terre et Cité.

Thomas Joly indique qu'un déménagement de locaux est prévu au Lycée Saint-Nicolas d'Igny.

Avis sur le Métro dans le cadre de l'enquête publique à venir

Thomas Joly indique que le travail mené a été de qualité, plus fouillé que nos avis précédents pour les enquêtes publiques. C'est un travail sourcé, avec des références claires et construites. Travail d'avis par collègues. Tous les collègues ont bien travaillé pour construire leurs avis.

Il a semblé au bureau qu'il était impossible de trouver un avis unique pour retranscrire les avis des collègues. Nous avons pris la décision de retranscrire ces quatre avis en y ajoutant un chapeau commun reprenant les points d'accord unanimes ressortis des avis de collègues.

Ce projet d'avis comprend trois grandes catégories :

1 – liste des considérants

Patricia Leclercq demande que l'on ajoute l'avis du Conseil Général aux Investissements (CGI) dans les considérants, ce qui est accepté.

2 – chapeau des points de consensus à tous les membres

Thomas Joly souhaite ajouter les mots « public et collectif » en lien avec le mot transport à la ligne 5 du paragraphe traitant des transports.

Jean-Loup Rottembourg trouve que dans le dernier paragraphe du chapeau on reparle de l'agriculture dans un paragraphe plutôt orienté sur la question des transports de manière générale.

Claudine Parayre souhaiterait que l'on reporte le vote. Je ne partage pas le fait qu'il n'y ait pas un avis négatif sur le métro. Consternée par le fait que l'on souhaite augmenter l'attractivité du Plateau de Saclay. Il faudrait aussi repartir en amont et poser les questions sur ce qui génère ces flux de déplacement.

Demande que l'on ait le temps de réfléchir et d'amender le texte.

Thomas Joly n'a pas d'objections à un report du vote sur le texte, vu que nous avons des délais significatifs avant le dépôt officiel. Sur l'attractivité, il est fait référence aux conclusions des audits patrimoniaux commandés par Terre et Cité. L'opposition au métro n'est pas globalement partagée, notamment par le collège des élus. **Thomas Joly** préfère ne pas mettre en antagonisme les membres de Terre et Cité en forçant un avis commun, je propose donc de garder des avis distincts.

Bernard Saugier indique qu'un avis plus formalisé du collège société civile est en cours de rédaction. Il annonce s'interroger sur la demande de réfléchir au sujet avec l'ensemble des parties prenantes. Pour le collège dont il est Vice-Président, il regrette le fait qu'il n'y ait pas eu d'options alternatives étudiées préalablement. On peut difficilement aujourd'hui émettre le souhait d'une réflexion globale car le choix du métro est déjà fait. Il faudrait peut-être être plus affirmatif en disant que le métro n'est pas la seule option possible et qu'il faut en étudier d'autres.

Michel Rouyer trouve que le dernier paragraphe du chapeau n'est pas assez direct par rapport aux avis exprimés. Je ne me reconnaît pas dans le paragraphe.

Selon **Michel Meunier**, il y a une opinion commune qui se dégage des quatre collègues.

Marie-Pierre Digard indique que dans le paragraphe qui fait débat il y a deux phrases qui font 9/10 du paragraphe. Elle annonce sa difficulté de représenter une commune et donc un Maire qui est favorable à un métro sur viaduc.

Thomas Joly acte le principe d'une écriture plus concentrée, avec des phrases plus courtes. Il faudra introduire des précisions sur le rejet du métro dans son état actuel et le besoin exprimé par certains d'étudier des alternatives. Il acte le retrait de la mention des votes, qui était plutôt à titre informatif. La force de Terre et Cité c'est de réunir ces 4 collèges. Il faut permettre à cette expression d'exister. Si un collège se retire massivement, cela remettrait en cause la raison d'être de notre association.

Claudine Parayre rappelle un courrier du Président faisant état du fait que le Président annonçait que les rapports des audits patrimoniaux ne représentaient pas l'avis de Terre et Cité. Elle souhaiterait que l'on puisse qualifier les avis négatifs. Le changement par le RER C relié à Versailles et à St-Quentin en Yvelines constitue une alternative réellement sérieuse. Il faudrait que l'on puisse en faire état dans l'enquête publique.

Le Président soutient tout à fait le fait de préciser que la position de Terre et Cité n'est pas celle des audits patrimoniaux, et rappelle que la formulation actuelle va dans ce sens. L'alternative du RER C n'a pas été citée par tous les collèges et ne peut pas être reprise de manière exclusive. Par contre on peut rappeler le besoin d'étude des alternatives et donner des exemples en parallèle.

Jacques de Givry explique que la justification de ce métro est très liée aux flux. Il estime que tout le monde apporte crédit aux doutes existants sur les flux. Le cas du trafic sur le RER C en est un exemple.

Le Président se dit favorable au fait d'évoquer comme un point d'information cet élément factuel. La construction d'un métro en sous-capacité peut justifier une urbanisation plus massive ultérieurement.

Jacques de Givry considère que le collège des élus est partagé car les élus ont des besoins précis pour leurs habitants.

Le Président acte les points suivants :

- L'avis sera revu et validé au prochain CA
- L'avis repris sera envoyé à l'avance aux membres du CA
- Il faut améliorer la lisibilité du dernier paragraphe du chapeau (phrases plus courtes, besoin d'études complémentaires, citer alternatives (lignes SNCF), interrogations sur les conséquences d'un métro sous-utilisé).
- Il faut replacer les propos sur l'agriculture dans les paragraphes précédents.

Le CA valide ces orientations à l'unanimité.

3 – Avis des collèges

L'avis du collège société civile sera intégré.

Mise en place du programme LEADER

Thomas Joly annonce que le travail sur le conventionnement de notre territoire sert d'exemple aux conventions des 5 autres territoires. Un nouvel exécutif est en place, il va falloir du temps pour que les choses se mettent en place.

En date du 18 février aura lieu une réunion de préfiguration du Comité de Programmation qui aura pour rôle de rappeler son fonctionnement, de valider le règlement intérieur.

Cette réunion se terminera par un vote indicatif qui permettra de valider très rapidement l'ensemble de ces documents dans la première réunion officielle du GAL.

Thomas Joly annonce qu'il compte proposer sa candidature, mais que toute autre candidature est bien entendu bienvenue. Il rappelle qu'il faudra également procéder à l'élection d'un(e) Vice-Président(e).

Pour les comités de projet ou les comités techniques, il serait intéressant d'avoir une ouverture à des personnalités qualifiées.

Thomas Joly souhaite que la communication du programme LEADER soit alignée sur celle de Terre et Cité pour ne pas brouiller les signaux. (logo, moyens de communication).

Daniel Vermeire estime qu'il est normal que le GAL soit porté par Terre et Cité. Quel est le rôle des représentants des communes au sein du GAL. Y a-t-il une subrogation de responsabilité en cas d'erreur du GAL ?

Thomas Joly indique que si le Comité de Programmation du programme LEADER vote pour un projet, cela n'engage en rien les communes de le financer.

Dorian Spaak rappelle la logique de Développement Local par les Acteurs Locaux, qui indique que les collectivités sont des parties prenantes essentielles mais ne peuvent pas prendre complètement la main sur la stratégie et les financements.

James Overton demande une clarification sur qui aura les droits de vote. **Thomas Joly** répond que c'est le membre titulaire, s'il est absent son suppléant, et si les deux sont absents que le vote est perdu.

Jean Loup Rottembourg s'interroge sur la double représentation Intercommunalités / Communes.

Daniel Vermeire indique que cette double représentation est essentielle, car par exemple les projets des communes nécessiteront des financements des intercommunalités.

Thomas Joly explique les grands principes d'une communication assez simple et accessible auprès des porteurs de projet potentiels.

Gilles Pancher rappelle qu'un euro de FEADER vient en face d'un euro de financement local : il faut donc communiquer aux co-financeurs potentiels.

Thomas Joly indique que la communication sera bien entendu soutenue auprès des financeurs, qui sont pour la plupart représentés dans le Comité de Programmation.

Préparation des Ateliers de Saclay

Marion Bruère fait état d'une bonne participation et d'une bonne implication à la journée de préparation du 26 janvier.

Dorian Spaak explique que des engagements concrets ont été pris sur les manières de travailler ensemble pour arriver aux Ateliers.

Cyril Girardin indique que le nombre et la diversité des acteurs présents était très enthousiasmants. On a précisé et fait des arbitrages sur les thématiques traitées, qui restent centrées sur le domaine agricole en lien avec les acteurs avec lesquels on travaille déjà.

Patricia Leclerq, Marie-Pierre Digard et Bernadette Fontanella témoignent du fait que les échanges étaient passionnants.

Daniel Vermeire indique qu'il est très intéressant de trouver des références dans des territoires voisins sur les projets innovants.

Michel Rouyer demande quel est l'investissement des chambres d'agriculture et du GAB dans la démarche avec les chercheurs.

Dorian Spaak précise que la Chambre d'Agriculture est systématiquement invitée à ces événements et qu'elle a sollicité Terre et Cité pour développer les réunions avec le LabEx BASC pour développer des champs de recherche appliqués. Le GAB a participé à certaines des réunions de préparation.

Thomas Joly indique que Terre et Cité participe à des évolutions de fond sur le territoire.

Exposition « Saclay COP » sur le Climat et le territoire

Clarisse Gimat indique la disponibilité et une demande soutenue de l'exposition. Plusieurs représentants de communes font alors part de leur intérêt pour l'exposition.

Repas Plateau avec Mr Van de Maele, Directeur-Général de l'EPA Paris-Saclay

Thomas Joly rappelle le nombre important de participants, et la bonne teneur des échanges. Il rappelle le souhait exprimé par Mr Van de Maele de relancer le sujet de la ZPNAF auprès de l'Etat.

Intervention concernant la ZPNAF à Châteaufort

Thomas Joly annonce qu'il est hors de question qu'il y ait la moindre intervention sur la ZPNAF pour réaliser des changements de destination sur les terres classées en agricole. C'est un casus belli et il ne faut rien lâcher sur le sujet.

Thomas Joly annonce que l'association étudie actuellement les détails du sujet et indique sa volonté de mener une action ferme et déterminée sur le sujet. Le Conseil d'Administration soutient cette orientation à l'unanimité.

Claudine Parayre indique qu'il y a besoins d'autorisations pour procéder à ce type d'opérations, et s'étonne que ce projet soit autorisé. **Charlotte Cazala-Reyss** s'inquiète également de la situation.

Thomas Joly rappelle les dates à venir pour la vie de l'association.

Fouilles archéologiques

Claudine Parayre annonce que les fouilles archéologiques devant la commune de Villiers-le-Bâcle sont reportées à Septembre, laissant finir le cycle de culture en cours.

Thomas Joly annonce que des demandes ont été adressées en ce sens au Conseil Départemental de l'Essonne, et que Terre et Cité est allée au-delà du problème actuel pour demander la mise en place de procédures systématiques de détection des drains avant toute opération sur des terres agricoles.